

**Mémorial
de la SHOAH**
Musée,
Centre
de documentation

COMMENT EN ARRIVE-T-ON LÀ ?

N° 17 / 2019 DOCUMENT RÉALISÉ PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DOSSIER

L'année 1944 en France
PAGE 2

LA PAROLE À

Valérie Pécresse,
présidente de la Région
PAGE 6

UN DISCOURS HISTORIQUE

Jacques Chirac
PAGE 6

POUR ALLER PLUS LOIN
Voyages d'histoire et de mémoire
PAGE 7

DOSSIER

L'année 1944 en France

Il y a 75 ans, en 1944, les derniers mois de l'Occupation voient un déchaînement de violence, qui avait jusque-là relativement épargné la France. Armée et police allemandes, miliciens et autres collaborateurs mettent en place une politique de terreur.

> LIRE LA SUITE PAGE 2

Paulette Pallarès, Théo Reis et Arnold Hirsch avec d'autres enfants de la colonie d'Izieu (Ain). France, été 1943.

L'année 1944,

le retour de la guerre sur le territoire français

LE TOURNANT RÉPRESSIF

A lors que les maquis prennent une importance grandissante et que les Alliés commencent à bombarder massivement le pays pour préparer le débarquement, les Allemands durcissent leurs politiques répressives. En février 1944, le commandement militaire allemand promulgue un décret autorisant les troupes à la plus grande « sévérité », comme la destruction de bâtiments et l'exécution de civils en cas d'accrochage armé. Cette mesure reflète un changement de

perception à l'égard de la France : de territoire ami, elle devient perçue comme étant hostile et devant être potentiellement mise au pas.

Cette radicalisation du côté allemand est accompagnée d'une autre, du côté français. L'accession au gouvernement de Joseph Darnand, chef de la Milice nommé le 30 décembre 1943 à l'Intérieur, marque la mutation de l'État français en « État milicien », qui adopte des mesures répressives de plus en plus arbitraires et accroît la collaboration.

VIOLENCES ET MASSACRES

Les opérations de « maintien de l'ordre » se multiplient dès lors, en particulier avec des ratissages dans les campagnes afin de liquider les maquis, tandis que la pression policière, tant allemande que française, contre la Résistance s'intensifie dans les villes de même que la traque des Juifs.

Le niveau de violence ne cesse de s'élever. À la fin du printemps 1944, un nouveau seuil est franchi, avec la perpétration de massacres en représailles aux opérations de la Résistance, dont le plus important a lieu à Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944. La division SS Das Reich assassine 642 hommes, femmes et enfants du village, et détruit totalement celui-ci.

Alors que, avec le débarquement de Normandie, la Libération débute, l'étau répressif allemand ne cesse de se resserrer et les exactions se multiplient. Pendant que les armées alliées approchent de Paris, le 31 juillet, le convoi 77 quitte le camp d'internement de Drancy, emportant vers le camp de mise à mort d'Auschwitz 1 321 personnes, dont 324 enfants. Jusqu'à la fin de l'année 1944, la « solution finale » continue à être mise en œuvre à travers toute l'Europe, comme à Budapest, où plus de 30 000 Juifs sont exécutés, ou à Auschwitz, dont les installations de gazage fonctionnent jusqu'en novembre 1945.



Arrestation de maquisards par des miliciens, France 1940-1944.
© Mémorial de la Shoah / Coll. Claude Urman



Arrivée au camp de Drancy d'un convoi provenant de Grenoble. Drancy (Seine-Saint-Denis) 1943. © Institut historique juif de Varsovie

Der Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des SD
im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich
Fernschreibstelle

Aufgenommen		Dort		Befördert		Raum für Eingangsstempel	
Tag	Monat	Jahr	Uhr	Monat	Jahr	Zell	
vor	6	APRIL	1944	durch			
FR-Nr.		30490		Verfügungswort			
FR-Nummer				Uhr. ab:		Uhr.	
						-7 APRIL 1944 33405 IB	
						-7 APRIL 1944 / 4486/44	

LYON NR. 5269 6. 4. 44 2010 UHR == FI ==
AN DEN BDS - ABT. L. ROEM. 4 B - PARIS ==
BETR: JUEDISCHES KINDERHEIM IN IZIEU-AIN ==
VORG: OHNE ==
IN DEN HEUTIGEN MORGENSTUNDEN WURDE DAS JUEDISCHE
KINDERHEIM "COLONIE ENFANT" IN IZIEU-AIN AUSGEHOHEN.
INSGESAMT WURDEN 41 KINDER IM ALTER VON 3 BIS 13. JAHREN
FESTGENOMMEN. FERNER GELANG DIE FESTNAHME DES GESAMTEN
JUEDISCHEN PERSONALS, BESTEHEND AUS 10 KODIPPEN,
DAVON 5 FRAUEN. BARGELD ODER SONSTIGE VERMOEGENSWERTE
KONNTEN NICHT SICHERGESTELLT WERDEN ==
DER ABTRANSPORT NACH DRANCY ERFOLGT AM 7. 4. 44 ==

DER KDR, DER SIPO UND DES SD LYON ROEM. 4 B 61/43
I. A. GEZ. BARBIE SS-OSTUF ==

Barbier
1) Angelegentlichkeit des Transportes von Drancy nach Buchenwald...
2) ...
3) ...
4) ...



Le telex d'Izieu signé par Klaus Barbie le 6 avril 1944 adressé au service antijuif de la Gestapo à Paris annonçant la liquidation du foyer d'enfants juifs d'Izieu. © Mémorial de la Shoah

ALOIS BRUNNER, L'HOMME D'EICHMANN

Haut fonctionnaire SS chargé de la déportation des Juifs d'Europe, Alois Brunner est le principal adjoint d'Adolf Eichmann, qui le considère comme son meilleur homme. Il est envoyé en France à l'été 1943 afin d'y réorganiser la « solution finale », dont les résultats sont jugés insuffisants. Dès son arrivée, il prend le contrôle du camp d'internement de Drancy, d'où les Juifs arrêtés en France sont déportés. Alois Brunner est tout à la fois un organisateur et un homme de terrain. Épaulé par un commando d'une dizaine de SS, il lance de nombreuses opérations destinées à rafler les Juifs, comme à Nice de septembre à décembre 1943, puis à Grenoble en février et mars 1944. Il donne également des instructions afin d'arrêter le plus de Juifs possible, en visant notamment les maisons d'enfants. À Paris, en juillet 1944, plus de 300 enfants juifs, en grande partie orphelins, sont arrêtés sur son ordre dans les homes qui les hébergent. Jusqu'aux derniers jours, les hommes d'Alois Brunner procèdent à des arrestations dans la capitale et sa banlieue. Le 17 août 1944, alors qu'ils quittent le camp d'internement de Drancy, les SS tentent d'organiser un ultime convoi. L'opération échoue, mais 51 hommes sont tout de même déportés à destination de Buchenwald.

IZIEU, LA RAFLE DE LA MAISON D'ENFANTS

En mai 1943, à l'initiative d'une résistante juive, Sabine Zlatin, une maison d'enfants juifs est créée dans le village d'Izieu, dans l'Ain. Durant près d'une année, plus d'une centaine d'enfants, dont les parents de la plupart ont été arrêtés, y sont hébergés. La majorité d'entre eux ne fait que transiter par Izieu, avant d'être confiés à des familles d'accueil ou d'être envoyés clandestinement en Suisse. Mais, le 6 avril 1944, la police allemande de Lyon, sur ordre de Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, rafle l'ensemble des personnes présentes. Au total, 44 enfants et six adultes sont arrêtés, emmenés à la prison de Montluc, puis envoyés au camp d'internement de Drancy. La majeure partie des enfants d'Izieu sont déportés à Auschwitz dès le 13 avril par le convoi 71, soit une semaine après leur arrestation.

Les exécutions sommaires

MARC BLOCH (1886-1944)

Éminent historien fondateur de l'École historique des Annales, qui révolutionne l'historiographie, et ancien combattant de 14-18, Marc Bloch s'engage à nouveau en 1939. Après la défaite, il rejoint la Résistance et devient responsable du mouvement Franc-Tireur à Lyon. C'est là qu'il est arrêté en mars 1944 par des Français travaillant pour la police allemande. Il est alors identifié comme Juif. Le 16 juin, il est extrait de la prison de Montluc en compagnie de 29 autres résistants, puis exécuté tout comme eux par les Allemands à Saint-Didier-de-Formans.

GEORGES MANDEL (1885-1944)

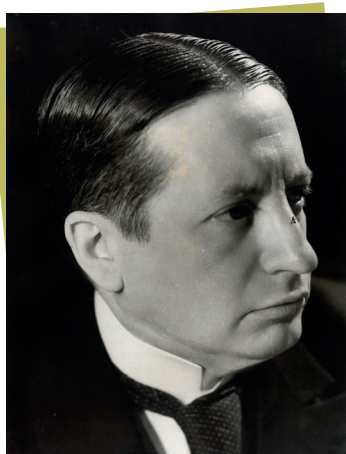
Proche de Georges Clemenceau, dont il fut chef de cabinet à la présidence du Conseil en 1917, député et ministre à plusieurs reprises dans les années 1930, Georges Mandel est un des premiers à dénoncer la menace nazie. Homme de droite, opposé au Front populaire, il est régulièrement attaqué par les antisémites. En 1940, il figure parmi les hommes politiques désignés responsables de la défaite et arrêtés par Vichy. Détenu pendant deux ans, il est remis fin 1942 aux Allemands, qui l'envoient dans un camp spécial dans le Reich. Mais, à l'été 1944, ceux-ci le livrent à Vichy. Le 7 juillet, il est abattu dans la forêt de Fontainebleau par trois miliciens.

JEAN ZAY (1904-1944)

Ministre de l'Éducation nationale du Front populaire de juin 1936 à septembre 1939, Jean Zay est à l'origine de nombreuses mesures de réforme du système éducatif ou encore de la création du festival de Cannes. En septembre 1939, il démissionne pour s'engager dans l'armée et sert jusqu'en juillet 1940. Figure honnie de l'extrême droite, il est arrêté à l'été 1940 sur ordre du nouveau régime et détenu jusqu'en juin 1944. Le 10 juin 1944, il est extrait de sa cellule et remis à trois miliciens, qui l'emmènent et l'exécutent dans un bois.



Portrait de Marc Bloch, résistant juif, fondateur de l'École historique des Annales.
© Mémorial de la Shoah



Portrait de Georges Mandel, homme politique français des années 1930.
© Mémorial de la Shoah



Jean Zay, avocat et homme politique français, ministre de l'Éducation nationale de 1936 à 1939. © Mémorial de la Shoah

LA LIBÉRATION DE PARIS

ET LA FIN DE LA « SOLUTION FINALE » EN FRANCE

Tout au long de l'année 1944, les déportations depuis le camp d'internement de Drancy se poursuivent. En sept mois, douze convois emportent plus de 14 000 Juifs vers la mort. Parmi eux figurent la jeune Hélène Berr, déportée le 27 mars par le convoi 70, et les membres de la famille Jacob. Tandis que la benjamine, Simone (future Simone Veil), âgée de 16 ans, est déportée avec sa sœur et sa mère à Auschwitz par le convoi 71, son frère et son père sont, eux, déportés vers Kaunas (Lituanie) et Tallin (Estonie), dans les pays Baltes, par le convoi 73. Seules Simone et sa sœur survivront à la déportation.

Le nombre des victimes de la traque mise en œuvre par Alois Brunner ne cesse de croître au fil des mois. Au début de l'été 1944, rien ne semble en mesure de freiner la réalisation de la « solution finale », qui bat son plein. Celle-ci va cependant être stoppée par la rapide libération du pays. Début août, les armées alliées réalisent une percée qui leur ouvre la voie vers Paris. Tandis que

l'armée allemande tente de défendre la ville, dès le 18 août, le camp de Drancy est libéré, les SS l'ayant quitté la veille. Il reste alors 1 467 personnes qui n'ont pas été déportées et retrouvent la liberté.

Le lendemain, 19 août, débute le soulèvement parisien. Les combats font rage, et bien que la Résistance française soit faiblement équipée, elle tient tête à une armée allemande qui continue à perpétrer des exactions, comme l'exécution, le 16 août dans le bois de Boulogne, de 35 jeunes résistants. Mais, le 24 août, la Résistance française reçoit le renfort de la 2^e division blindée du général Leclerc, qui entre dans Paris. Deux jours plus tard, les Allemands capitulent et la capitale est libérée. C'est dans les jours qui suivent la Libération que le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), créé clandestinement à Grenoble en avril 1943, entreprend un travail de collecte d'archives abandonnées par l'occupant à Paris. Il parvient à récupérer notamment les fonds de la Gestapo, qui seront utilisés lors du procès de Nuremberg l'année suivante.

- 30 décembre 1943 : Joseph Darnand, chef de la Milice française, est nommé secrétaire général au maintien de l'ordre
- 15 mai 1944 : début de la déportation des Juifs de Hongrie : 430 000 personnes sont déportées à Auschwitz en deux mois
- 6 juin 1944 : débarquement allié en Normandie
- 10 juin 1944 : massacre d'Oradour-sur-Glane
- 21 juin 1944 : soulèvement du maquis du Vercors
- 20 juillet 1944 : attentat manqué contre Adolf Hitler
- 23 juillet 1944 : découverte du camp de Majdanek (Pologne) par l'Armée rouge
- 15 août 1944 : débarquement de Provence
- 18 août 1944 : libération du camp d'internement de Drancy
- 19 août 1944 : soulèvement de Paris
- 25 août 1944 : libération de Paris
- 7 octobre 1944 : révolte du Sonderkommando à Auschwitz

- 20 janvier 1944 : départ du convoi 66 du camp d'internement de Drancy
- 3 février 1944 : départ du convoi 67
- 10 février 1944 : départ du convoi 68
- 7 mars 1944 : départ du convoi 69
- 27 mars 1944 : départ du convoi 70
- 13 avril 1944 : départ du convoi 71
- 29 avril 1944 : départ du convoi 72
- 15 mai 1944 : départ du convoi 73 vers les camps de concentration de Kaunas (Lituanie) et Tallin (Estonie)
- 20 mai 1944 : départ du convoi 74
- 30 mai 1944 : départ du convoi 75
- 30 juin 1944 : départ du convoi 76
- 31 juillet 1944 : départ du convoi 77
- 11 août 1944 : départ du convoi 78 de Lyon
- 17 août 1944 : dernier départ du convoi 79 de Drancy

* Sauf indication contraire, les convois partent de Drancy pour Auschwitz.

VALÉRIE PÉCRESSÉ,
présidente de la Région Île-de-France

«Des blessures déchirent nos cœurs pour toujours»

Une grande dame, un modèle pour les siècles. Simone Veil s'est éteinte il y a maintenant deux ans, nous laissant en héritage ses mots, sa force, son témoignage. Une femme que j'ai connue, une grande amie, amoureuse de la vie. Elle qui avait frôlé la mort tant de fois, survécu à la barbarie. Elle qui vivait pour ceux qui n'en avaient pas réchappé. Je me souviens de mots qu'elle prononça devant le camp d'Auschwitz-Birkenau, 60 ans après que ses barrières électrifiées sont tombées, et que le monde a découvert avec stupeur le plus grand charnier de tous les temps. « Nous avons tous reconnu qu'avec ces crimes, c'est l'humanité toute entière qui avait été atteinte. Et pourtant, le vœu que nous avons, tous, si souvent exprimé de "plus jamais ça" n'a pas été exaucé, puisque d'autres génocides ont été perpétrés. » Simone Veil ne pouvait se résigner à ce que l'homme succombe aux mêmes démons, retombe dans les mêmes pièges ; elle ne pouvait se résigner à ce que l'homme oublie le passé. Alors, faire mémoire de ces atrocités doit nous obliger, à la suite de Simone Veil,

à agir résolument pour un monde plus fraternel, un monde fondé sur le respect de l'homme et de sa dignité. C'est aussi pour cela que je me suis rendue à Auschwitz-Birkenau cette année, accompagnée de lycéens et de représentants des grandes religions : pour que nous mesurions ensemble que le temps s'est arrêté à l'entrée des camps, et que nous prenions conscience que certaines blessures déchirent notre mémoire pour toujours. C'est une opération essentielle pour rappeler où mène le racisme, l'antisémitisme, la haine de l'autre. J'emprunte à Simone Veil ses mots. Comme elle, entrée au Panthéon l'an dernier, je crois que cela sert toujours à quelque chose de se battre. Simone Veil a vécu dans sa chair la torture, la guerre, l'horreur. Sa mémoire nous oblige, son testament est un cri : « Plus jamais ça ! » Soyons fidèles à son engagement pour la construction de l'Europe, pour la réconciliation entre les peuples, pour la paix entre les femmes et les hommes, parce que ce sont encore et toujours les grandes causes de notre temps.

Un discours historique

Il y a 24 ans, en 1995, l'État français reconnaissait pour la première fois sa responsabilité.

Le 16 juillet 1995, lors des cérémonies commémorant la rafle du Vél' d'Hiv (16 et 17 juillet 1942), Jacques Chirac, président de la République française, prononce des paroles reconnaissant officiellement et solennellement les crimes de l'État français : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a 53 ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis. Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de 10 000 hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police. [...] La France, patrie des Lumières et des droits de l'homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. » (Extrait du discours de Jacques Chirac)

> BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE



Documentaire

De Nuremberg à Nuremberg, film français (1989), réalisé par Frédéric Rossif.



Fiction

Au revoir les enfants, film français (1987), drame, réalisé par Louis Malle.



Sites Internet

www.memorialdelashoah.org
www.grenierdesarah.org



Livres

- BENSOUSSAN (Georges), *Histoire de la Shoah*, PUF, 1996.
- BERR (Hélène), *Journal*, Tallandier, 2008.
- FREDJ (Jacques), *Les Juifs de France dans la Shoah*, Gallimard/Mémorial de la Shoah, 2011.
- GRYNBERG (Anne), *La Shoah : l'impossible oublié*, Découvertes, Gallimard, 1995.
- LEVI (Primo), *Si c'est un homme*, Julliard, 1967.
- TAGUIEFF (Pierre-André), *L'Antisémitisme*, Que-sais-je ?, PUF, 2015.
- WIESEL (Elie), *La Nuit*, Minuit, 1958.
- WIEVIORKA (Annette), *Auschwitz expliqué à ma fille*, Le Seuil, 1999.



Bande dessinée

SPIEGELMAN (Art), *Maus*, Flammarion, 2 vol., 1987-1992.

> BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

- BRUTTMANN (Tal), *La Logique des bourreaux*, Paris, Hachette littératures, 2003.
- FREDJ (Jacques), *Drancy, un camp d'internement aux portes de Paris*, Toulouse, Éditions Privat, 2015.
- KLARSFELD (Serge), *Les Enfants d'Izieu, une tragédie juive*, Paris, A.Z. Repro, 1984.
- MURACCIOLE (Jean-François), *La Libération de Paris, 19-26 août 1944*, Paris, Tallandier, 2013.
- WIEVIORKA (Annette), *Ils étaient juifs, résistants, communistes*, Paris, Perrin, 2018.

POUR ALLER PLUS LOIN



© Hugues-Marie Duclos

Voyages d'histoire et de mémoire

Depuis quinze ans, le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France organisent pour les jeunes Franciliens des visites pédagogiques d'un lieu symbolique de la Shoah : le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Chaque année, plus de cinq cents élèves de première et terminale des lycées, et des centres de formation d'apprentis (CFA)

franciliens partent en Pologne, dans le cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France, pour visiter le site du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Encadrés par des accompagnateurs historiens du Mémorial, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une démarche pédagogique, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation

approfondie en amont. Au retour, les élèves sont invités à produire un travail de restitution présenté notamment sous la forme d'un panneau d'exposition, l'ensemble des panneaux constituant une exposition itinérante. Les élèves vivent une expérience intellectuelle et humaine exceptionnelle, dont les enjeux dépassent le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

L'exposition de l'année scolaire 2018-2019 et celles des années précédentes peuvent être empruntées auprès du Mémorial de la Shoah par tous les lycées et CFA d'Île-de-France.

Renseignements :
TéL. : 01 53 01 17 09
www.memorialdelashoah.org

Le Mémorial de la Shoah

Pour découvrir l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe et plus précisément en France, rendez-vous au Mémorial de la Shoah (Paris 4^e) et au Mémorial de la Shoah à Drancy (93).

Pour les scolaires, un parcours de mémoire permet de combiner une visite du Mémorial de la Shoah de Paris, de celui de Drancy et du site de Bobigny. Certaines activités sont proposées gratuitement aux lycées et CFA franciliens dans le cadre du partenariat entre le Mémorial de la Shoah et la Région Île-de-France.

Renseignements sur :
www.memorialdelashoah.org

Des ressources sur l'enseignement de l'histoire de la Shoah sont disponibles sur :
www.enseigner-histoire-shoah.org

Suivez-nous sur :



Musée, expositions temporaires, centre de documentation
Entrée libre

Ouverture
Tous les jours sauf le samedi de 10 h à 18 h, nocturne le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée libre.

Accès
17, rue Geoffroy-l'Asnien
75004 Paris
Métro : Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville (ligne 1), Pont-Marie (ligne 7)
Bus : 67, 69, 76, 96

Activités pédagogiques
Renseignements, tarifs et inscriptions :
education@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Glossaire

ANTISÉMITISME. Mot créé en 1879 par l'Allemand Wilhelm Marr pour désigner la haine des Juifs et seulement celle-ci.

ARYEN, ARYENNE. Dans la doctrine nazie, le monde est organisé selon une hiérarchie raciale. Le terme « aryen » désigne une supposée race nordique et germanique, considérée comme supérieure et pure, par opposition aux autres, en particulier aux Juifs et aux Slaves.

CAMPS DE CONCENTRATION. Camps de détention édifiés afin d'emprisonner et de « rééduquer » les Allemands d'abord, qui s'opposent aux nazis ou les gênent d'une manière ou d'une autre. En mars 1933, les nazis ouvrent le premier camp de concentration à Dachau. Progressivement, d'autres sont mis en place en Allemagne (Buchenwald, Bergen-Belsen) ou dans tous les territoires annexés par l'Allemagne (Auschwitz, en Pologne, devenu également un centre de mise à mort), pour l'internement et la répression d'opposants de toute l'Europe. Les internés sont le plus souvent affectés au travail forcé et à la gestion du camp.

CAMPS D'INTERNEMENT. Camps ouverts sur l'ensemble du territoire national, en France, dès 1938 afin de regrouper les réfugiés républicains espagnols, puis les réfugiés allemands et autrichiens fuyant le nazisme. Ils servirent ensuite de centres de regroupement pour les Juifs.

CENTRES DE MISE À MORT. Lieux exclusivement dédiés à l'assassinat en masse mis en place par les nazis

dans le cadre de leur politique de mise à mort systématique des Juifs. Parmi ces centres, cinq principaux sont créés en 1941-1942 en Pologne : Belzec, Sobibor, Treblinka, Kulmhof (Chelmno), Auschwitz-Birkenau (Auschwitz-Birkenau comprenait également un camp de concentration qui jouxte le centre de mise à mort) où les victimes étaient gazées. Dans d'autres centres de mise à mort, les Juifs étaient fusillés.

GÉNOCIDE. La définition juridique du génocide a été donnée une première fois en 1944 par le juriste polonais Raphaël Lemkin : « Par génocide, nous voulons dire la destruction d'une nation ou d'un groupe ethnique. En général, le génocide ne veut pas dire nécessairement la destruction immédiate d'une nation. Il signifie plutôt un plan coordonné d'actions différentes qui tendent à détruire les fondations essentielles de la vie des groupes nationaux, dans le but de détruire ces groupes eux-mêmes. » Cette définition sert de référence aux textes internationaux qui traitent de la question du génocide (article 6c de la Charte du Tribunal militaire international de Nuremberg, Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948, statut de la Cour pénale internationale du 17 juillet 1998 et article 211-1 du Code pénal français). Tous ces textes confèrent au crime de génocide un caractère imprescriptible qui interdit l'oubli. C'est en fonction de cette définition qu'a notamment été reconnu officiellement en France le génocide arménien (loi 2001-70 du 29 janvier 2001).

HOLOCAUSTE. Mot d'origine grecque, issu de la traduction grecque de la Bible hébraïque signifiant « sacrifice par le feu ». Ce terme, utilisé dans les pays anglo-saxons, sert à désigner l'extermination des Juifs par les nazis. En revanche, il est peu utilisé en France et en Europe par les anciens déportés, qui le trouvent inapproprié et lui préfèrent le mot « Shoah » ou génocide. Ils expliquent, à juste titre, qu'ils ont été « exterminés » et non « sacrifiés par le feu ».

NÉGATIONNISME. Négation du fait que les Juifs ont été assassinés en grand nombre dans le cadre d'un génocide. Délit puni par la loi.

RACISME. Idéologie fondée sur la croyance en une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». Le racisme est un délit puni par la loi.

SHOAH. Ce terme signifie « catastrophe » en hébreu et désigne le génocide des Juifs par les nazis.

« SOLUTION FINALE ». Formule utilisée par les nazis pour camoufler leur politique d'assassinat systématique des Juifs. Les nazis ont défini les modalités techniques de la « Solution finale de la question juive » lors de la conférence de Wannsee (près de Berlin), le 20 janvier 1942, mais ils l'ont vraisemblablement décidée à l'automne 1941. D'après les travaux des historiens, près de six millions de Juifs ont été assassinés par les nazis et leurs alliés.



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 RegionIleDeFrance

 iledefrance

 iledefrance

La Région Île-de-France remercie
le Mémorial de la Shoah,
Jacques Fredj, directeur,
Tal Brutmann, historien, et Flavie
Bitan, responsable du service
communication du Mémorial
de la Shoah.

Vous pouvez télécharger
le présent document sur le site
de la Région Île-de-France :
www.iledefrance.fr



Mémorial de la Shoah

17, rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
Tél. : 01 42 77 44 72
www.memorialdelashoah.org